



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

18 FEV. 2016

Dossier complet le :

18 FEV. 2016

N° d'enregistrement :

FO4416P0010

1. Intitulé du projet

Itinéraire cyclable entre Lembach et Tannenbrück (lieu-dit)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **HOUSSEMENNE**

Prénom **Alain**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL du BAS-RHIN

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. Alain HUSSEMENNE, Chef du Service des Projets d'Infrastructures

RCS / SIRET

12 2 6 11 7 0 0 11 0 1 1 11 0 0 0 1 9 1

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6, sous rubrique d	Aménagements : - d'itinéraire cyclable et piétonnier sur voie forestière existante, inférieur à 3000 mètres, - d'un franchissement du cours d'eau de la Sauer

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Itinéraire cyclable de Lembach à Hirschthal
Section Lembach – Tannenbrück (lieu-dit)

4.2 Objectifs du projet

Création d'un itinéraire cyclable entre Strasbourg - Haguenau - Lembach et Hirschthal (Allemagne). Le projet s'appuie sur une voie forestière existante dont le foncier appartiendra à la commune de Lembach (transfert de domanialité en cours). La liaison cyclable entre Lembach et Hirschthal est inscrite aux itinéraires cyclables du Plan Vélo du Bas-Rhin de 2020. Sa principale vocation est le vélo loisir et touristique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet d'une longueur globale de 2 820 mètres se situe entre la sortie Nord de la commune de Lembach et la RD925 au lieu-dit "Tannenbrück". Il permettra de conserver le trafic des grumiers actuellement existant.

Une passerelle sur le cours d'eau de la Sauer permettra le franchissement sécurisé du cours d'eau de la Sauer

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise en oeuvre de la passerelle pourra être décalée dans le temps



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement)

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n°..... a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le __/__/____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Soumis à l'article R.214-18 et- 53 et L.211-1 du code de l'environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

6° Infrastructures routières, d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	inférieure à 10 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

67263 Lembach
Section entre Lembach et Tannenbrück (lieu-dit)

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " E Lat. ___ ° ___ ' ___ " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. 7 ° 47 ' 11 " E Lat. 49 ° 41 ' 10 " N

Point d'arrivée : Long. 7 ° 46 ' 11 " E Lat. 49 ° 01 ' 34 " N

Communes traversées :

Ban communal de 67263 Lembach

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le PLU de Lembach a été approuvé le 21 décembre 2010.

Le projet est situé dans la zone N, zone non réglementée pour l'aménagement de voirie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 Voir documents joints
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Régional des Vosges du Nord
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Expertise ZH réalisée - Voir documents joints
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC FR4201794 La Sauer et ses affluents Voir documents joints
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réemploi sur le site et/ou enlèvement des déblais excédentaires
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	utilisation de grave naturelle, de produit de recyclage (remblaiement, couche de roulement)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de quiétude dans une trame verte existante. Néanmoins le projet est sur route existante utilisée pour le passage de camion pour l'agroforesterie. l'impact d'un trafic cyclable supplémentaire est donc infime en phase d'exploitation. Voir documents joints.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir documents joints
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consommation d'espace est inférieure à 100 à m ² (secteur Est du franchissement de la Sauer).

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de source de bruit supplémentaire à l'existant hors phase travaux
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de vibration engendré par l'aménagement hors phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du projet situé sur une voie forestière ouverte à la circulation d'engins pour l'exploitation de la forêt, et des :

- caractéristiques du projet : itinéraire cyclable sur dépendance (voie) forestière existante
- sensibilité du milieu : Pas d'incidence significative sur les milieux (habitat, forestier,...).
- caractéristique de l'impact :

. pas d'impact environnemental en phase d'exploitation. Des dispositions seront prises lors de la consultation des entreprises et en phase travaux :

- afin de rester en dehors des zones sensibles (zones humides , habitats, etc.), avec la mise en oeuvre de ballages interdisant les zones à protéger;

- d'interdiction d'aires de stockage et de rejets sur le site;
- un repérage préalable sur l'emprise du chantier permettant de matérialiser les zones de présence d'espèces invasives et de mettre en oeuvre une procédure d'évacuation adaptée à l'espèce considérée.;
- sensibilisation de l'entreprise retenue des dispositions particulières à adopter is-à vis des espèces invasives liées au type de matériaux utilisés;

. impact sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire : Le projet est conçu pour éviter toute incidence sur le site de Natura 2000 et sur les espèces protégés.

Nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☞	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☞	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☞	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☞	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
5.2	Note_Zone Humide (Lembach-frontière allemande) ✓

5.2 _Etude_incidences_N2000 (Lembach-frontière allemande) + avis évaluation DDT ✓

5.2 Déclaration d'existence et porter à connaissance (section Lembach-Tannenbruck) + avis et autorisation DDT avec plans de situation et de l'aménagement ✓

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à STRASBOURG

le, 5 février 2016

Signature


Le Chef du Service des
Grands Projets d'Infrastructure

ALAIN HOUSSEMANN